

LOGO HAD	<b>PROCEDURE CHIMIOThERAPIE PAR ARACYTINE EN SOUS CUTANEE DELIVREE A DOMICILE</b>	CODIFICATION
----------	---	--------------

Protocole d'administration des chimiothérapies par Aracytine en sous-cutanée au domicile pour des patients suivis en Hématologie.

Les protocoles réalisés :

- 8 injections au total, la 1<sup>ère</sup> en HDJ. Une injection toutes les 12h.
- 10 injections au total, la 1<sup>ère</sup> en HDJ. Une injection toutes les 12h.

**L'indication** et la prescription de la cure d'Aracytine sont de la responsabilité de l'hématologue, ainsi que l'indication d'HAD ou de l'IDE libérale dans l'attente d'une couverture régionale d'HAD associées.

**Indication habituelle** : Leucémie Aigue Myéloblastique ou Lymphome non Hodgkinien

L'HAD ou l'IDE libérale évaluera la faisabilité à domicile et organisera les soins ainsi que le transport et l'administration de l'Aracytine au domicile.

### 1. Prescription initiale de la cure

Au J1, le patient est hospitalisé en hôpital de jour d'hématologie pour bilan, OK cure (le matin) et administration de la première injection d'Aracytine.

La cure d'Aracytine est ainsi prescrite dans sa globalité (protocole complet).

Lors de ce J1, l'HAD passera en HDJ d'hématologie pour la visite de pré admission en HAD. (Pour la première prise en charge)

Le protocole est prescrit dans le logiciel chimio ou dans un logiciel sécurisé (chimioweb) ou faxé à la pharmacie en précisant le plan de prescription et d'administration au domicile.

### 2. Délivrance de l'Aracytine pour l'HAD

Le matin de l'administration de l'Aracytine, le patient appelle l'HAD pour informer de son état de santé. Si le patient présente une contre indication, la pharmacie (secteur URCC) est appelée pour infirmer l'administration. En cas de doute, l'HAD pourra joindre un médecin en HDJ d'hématologie pour confirmer ou infirmer l'administration, avant de prévenir la pharmacie.

Un soignant de l'HAD passe à l'URCC et prend la chimiothérapie reconstituée. La délivrance de la totalité du traitement est effectuée pour une cure.

Il est important de convenir d'une heure précise de délivrance et d'administration pour optimiser l'organisation de l'URCC et de l'HAD.

### 3. Transport de l'Aracytine au domicile

Les conditions de transport sont respectées :

- La solution reconstituée se conserve à température ambiante (25°C).

### 4. Administration de l'Aracytine

Lors du J1, l'administration de l'Aracytine aura toujours lieu durant les heures ouvrables de l'HDJ d'hématologie, sauf les samedis et dimanches où elle aura lieu en journée.

Rédacteur :	Vérificateur :	Approbateur :
Visa :	Visa :	Visa :

LOGO HAD	<b>PROCEDURE CHIMIOThERAPIE PAR ARACYTINE EN SOUS CUTANEE DELIVREE A DOMICILE</b>	CODIFICATION
----------	---	--------------

○ Avant l'administration

- Prise des constantes : températures, pulsations, tension artérielle.
- Interrogatoire sur symptômes généraux et l'état cutané.
- Administration per os d'un antiémétique

Ces éléments sont consignés dans le dossier de soins.

En cas de doute, l'HAD pourra joindre un médecin en HDJ d'hématologie pour confirmer ou infirmer l'administration.

○ Technique d'administration

L'injection de l'Aracytine se fait par voie sous cutanée. La chimiothérapie est administrée en injection directe, lentement (sinon elle est douloureuse).

Il est important de porter des gants, un masque et une surblouse pour le personnel manipulant et administrant la chimiothérapie.

○ Pendant l'administration

Pas de surveillance spécifique.

○ Après l'administration

Il est important de prévenir et d'éduquer le patient à la surveillance post chimiothérapie par Aracytine (cf. fiches conseils patients)

Une surveillance biologique hebdomadaire sera organisée par l'HAD.

- Par les soignants de l'HAD durant la cure
- Par les IDE libéraux pendant les intercures
- Hémogramme hebdomadaire

*Attention : les hémogrammes seront prélevés les lundis, mardis, mercredis ou jeudis pour optimiser l'organisation d'une transfusion en dehors des weekends.*

**En cas d'anomalie clinique avant ou pendant l'administration de la chimiothérapie, l'IDE arrête le protocole et l'administration d'Aracytine. Elle contacte l'HDJ d'hématologie ou l'hospitalisation (numéro de garde) pour prévenir et avoir la conduite à tenir.**

**5. Elimination de l'Aracytine**

Après administration, les déchets de chimiothérapie sont à recycler dans un container DASRI.

**6. Cycle suivant d'Aracytine**

Lors du premier cycle de chimiothérapie par Aracytine en HAD, on planifie l'organisation des cycles suivants. Lors du J1 de la cure suivante d'Aracytine, l'HDJ d'hématologie contacte l'HAD pour confirmer la cure à domicile (par fax de la prescription de chimiothérapie).